

 Centre Hospitalier Universitaire de Nice	DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES	CIMIEZ	Page 1 sur 4		
	NOTE D'INFORMATION	VR/COURRIER/2012/N° 674			
		Création	MàJ	Vérification	
		23/07/2012	23/07/2012	23/07/2012	
INFORMATION COMMUNICATION	Elaboration : Mme ROCCA Poste 34603	23/07/2012	24/07/2012	10/08/2012	

Affaire suivie par : Madame ROCCA

☎ 04 92 03 46 03

Nice, le **24** **JUIL. 2012**

NOTE D'INFORMATION

**OBJET : AVIS DE VACANCE D'UN POSTE D'AIDE SOIGNANT AU POLE DES
NEUROSCIENCES CLINIQUES**

Un poste d'Aide Soignant est à pourvoir par voie de mutation au :

POLE DES NEUROSCIENCES CLINIQUES

UNITE DE SOINS PALLIATIFS

HOPITAL L'ARCHET

Les aides soignants remplissant les conditions définies dans la fiche de poste ci-jointe et actuellement en fonction au Centre Hospitalier Universitaire de NICE, intéressés par une affectation sur ce besoin, devront adresser leur candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) sous couvert de leur supérieur hiérarchique à :

**Monsieur le Directeur Général
du Centre Hospitalier Universitaire de Nice
DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES
GRAND HOTEL – 2^{ème} étage
HOPITAL DE CIMIEZ**

Avant le 10 AOUT 2012.

Le Directeur des Relations Humaines
Par intérim,

S. TROMBETTA

DIFFUSION

Intendants de site pour affichage

Note d'information affichée dans Intranet

FICHE DE POSTE AIDE SOIGNANT POLE NEUROSCIENCES UNITE DE SOINS PALLIATIFS ARCHET

1. Ce qui est attendu d'un agent hospitalier au CHU de Nice

Les agents publics, fonctionnaires et contractuels, doivent se conformer aux obligations prévues au Chapitre IV de la loi n°83-634 portant droits et obligations du fonctionnaire, et aux exigences du CHU de Nice envers les agents qu'il emploie.

De même ils sont tenus de rendre effectifs les droits des patients garantis par la loi n°2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé.

Ainsi, sont attendus d'un agent hospitalier travaillant au CHU de Nice :

- un **respect du CHU de Nice en tant qu'employeur** :
 - o consacrer l'intégralité de leur activité professionnelle aux tâches confiées, sauf exceptions encadrées par les textes ;
 - o respecter le supérieur hiérarchique et l'organisation qu'il aura définie ;
 - o se conformer aux instructions du supérieur hiérarchique ;
 - o respecter les bonnes pratiques définies, dans tous les domaines.

- un **respect du public accueilli par le CHU de Nice** :
 - o satisfaire aux demandes d'information du public ;
 - o se tenir aux devoirs de discrétion professionnelle et de réserve ;
 - o garder une attitude neutre dans le traitement des demandes du public.

Le non respect de ces obligations pourra être sanctionné dans le cadre des procédures disciplinaires prévues par la loi.

2. Le poste d'aide-soignant au CHU de Nice

L'aide-soignant contribue à la prise en charge globale des personnes soignées en collaboration, par délégation, sous le contrôle et la responsabilité de l'infirmier diplômé d'Etat.

Peuvent exercer la profession d'aide-soignant les personnes titulaires :

- 1° Du diplôme d'Etat d'aide-soignant ;
- 2° Du certificat d'aptitude aux fonctions d'aide-soignant ;
- 3° Du diplôme professionnel d'aide-soignant.

Activités et savoir-faire :

Activités	Savoir-faire
<ol style="list-style-type: none"> 1. Participation à l'accueil et à l'installation du patient et de sa famille 2. Assistance à la prise en charge globale du patient (alimentation, hygiène et confort) 3. Surveillance de l'état de santé des patients 4. Assistance technique pour la réalisation de soins infirmiers 5. Participation à l'éducation et à la prévention envers le patient et son entourage 	<ol style="list-style-type: none"> A. Créer et développer une relation de confiance avec le patient et son entourage B. Adapter son comportement, sa pratique professionnelle selon les situations C. Accompagner une personne dans la réalisation de ses activités quotidiennes D. Assurer les soins de confort et d'hygiène E. Evaluer, restaurer et maintenir l'autonomie de la personne dans les actes de la vie quotidienne F. Analyser/évaluer la situation clinique d'une personne G. Utiliser les gestes et techniques de posture, manutention et ergonomie
<ol style="list-style-type: none"> 6. Recueil, collecte et partage de données ou d'informations spécifiques à son domaine d'activité 	<ol style="list-style-type: none"> H. Travailler en équipe, en réseau I. Identifier, analyser, prioriser et synthétiser les informations relevant de son domaine d'activité professionnel J. Transmettre à l'autorité compétente les informations nécessaires à la prise en charge globale du patient
<ol style="list-style-type: none"> 7. Entretien, nettoyage et rangement des locaux, des matériels et des outils relatifs à son domaine d'activité ; 8. Mise en œuvre des procédures de gestion du linge et des déchets ; 9. Gestion de l'approvisionnement et du stockage des matériels. 	<ol style="list-style-type: none"> K. Nettoyer et décontaminer les matériels en appliquant les protocoles L. Organiser et optimiser l'approvisionnement et le stockage physique des produits et des matériels
<ol style="list-style-type: none"> 10. Accueil, encadrement et accompagnement pédagogique de personnes (agents, étudiants, stagiaires, etc.) 	<ol style="list-style-type: none"> B. Adapter son comportement, sa pratique professionnelle selon les situations, dans son domaine de compétence H. Travailler en équipe / en réseau M. Transférer un savoir-faire, une pratique professionnelle

Connaissances :

Connaissances	Degré attendu
1. Communication et relation d'aide	A. Connaissances approfondies
2. Gestes et postures, manutention	A. Connaissances approfondies
3. Hygiène hospitalière : procédures générales et spécifiques	A. Connaissances approfondies
4. Bio nettoyage et hygiène des locaux	A. Connaissances approfondies
5. Médicales générales et/ou scientifiques en fonction du domaine d'activité	B. Connaissances détaillées
6. Soins	B. Connaissances détaillées
7. Premier secours	B. Connaissances détaillées
5. Outils informatiques	C. Connaissances élémentaires

Les degrés de connaissances :

A. Connaissances approfondies :

Connaissances **théoriques et pratiques approfondies** dans un champ donné. Maîtrise des principes fondamentaux du domaine, permettant la modélisation. Une partie de ces connaissances sont des **connaissances avancées ou de pointe**. *Durée d'acquisition de 2 à 4/ 5 ans.*

B. Connaissances détaillées :

Connaissances détaillées, **pratiques et théoriques**, d'un champ ou d'un domaine particulier incluant la connaissance des processus, des techniques et procédés, des matériaux, des instruments, de l'équipement, de la terminologie et de quelques idées théoriques. Ces **connaissances sont contextualisées**.

Durée d'acquisition de quelques mois à un / deux ans.

C. Connaissances élémentaires :

Connaissances générales propres à un champ. L'étendue des connaissances concernées est limitée à des faits et des idées principales. Connaissances des **notions de base**, des principaux termes. Savoirs le plus souvent fragmentaires et peu contextualisés. *Durée d'acquisition courte de quelques semaines maximum.*

3. Les spécificités du poste d'aide-soignant dans le :

POLE DES NEUROSCIENCES CLINIQUES - UNITE DE SOINS PALLIATIFS - HOPITAL ARCHET

PARTICULARITES DE LA FONCTION

Accompagner dans la vie jusqu'à la mort (patient, famille, entourage mais aussi soi-même et ses collègues de travail)

Polyvalence horaires jour/nuit, WE compris, pas de repos fixe

Travail en 12h de jour (7-19h ou 8-20h), en 12h de nuit (19h30-7h30)

Travail en collaboration dans une équipe pluridisciplinaire et avec l'équipe mobile de soins palliatifs

Travail sectorisé (mer et montagne) en binôme avec l'IDE à longueur de journée

Travail avec une présence importante de l'entourage

Savoir gérer ses propres émotions face aux situations complexes (difficultés face à certaines attitudes de patients et de proches, difficultés quant à certaines questions éthiques, ...)

Le staff quotidien est un lieu où un travail d'analyse des pratiques se fait de fait permettant une réflexion personnelle et professionnelle, les 2 étant indissociables

Un superviseur intervient 1 fois tous les 2 mois, la présence de tous est souhaitable

Participer à la formation dans le cadre du DU, des demandes d'IFSI et IFAS

S'inscrire dans un processus de formation continue et d'auto évaluation

CONNAISSANCES SPECIFIQUES :

Connaissance / accompagnement en soins palliatifs, éthique, déontologie.